



Musique ancienne

Le département de musique ancienne propose l'apprentissage des instruments anciens : le clavecin, l'orgue, la viole de gambe, le violoncelle baroque, la flûte à bec et le traverso.

Enseignant.es

Coordinateur : [Emmanuel Rousson](#)

- > **Clavecin :** Emmanuel Rousson
- > **Flûte à bec :** Elisabeth Thurillat, Élodie Boulefour
- > **Orgue :** Marta Gliozzi
- > **Traverso :** Françoise Gascoïn
- > **Viole de gambe :** Isabelle Brouzes
- > **Violoncelle baroque :** Amandine Le Puil

L'enseignement mis en place au Conservatoire de Brest métropole répond à une volonté de redécouvrir la musique ancienne à travers l'apprentissage d'instruments anciens, l'analyse des partitions et la lecture de traités.

L'objectif, pour l'élève, est d'aborder un vaste répertoire, de développer son écoute et la maîtrise de son instrument et de découvrir la facture instrumentale.

L'enseignement

La pratique des instruments du département musique ancienne peut être commencée dès l'âge de 6 ans. L'apprentissage de ces différents instruments passe autant par le jeu soliste que par la musique de chambre et le jeu à quatre mains pour les claviers, l'objectif étant d'acquérir les savoir-faire instrumentaux, de développer l'écoute, le tout en privilégiant une posture détendue face à l'instrument. Différents courants musicaux allant du Moyen-âge à la musique contemporaine sont abordés dans leurs esthétiques propres.

De plus, le département de musique ancienne propose un travail d'analyse des partitions originales (fac-similé) pour une meilleure compréhension du texte, la connaissance de la facture instrumentale et l'apprentissage de l'accord.

Les ensembles de classe

- > [Consorts de flûte à bec](#)
- > [Consorts de viole de gambe](#)

Les pratiques collectives

La pratique collective fait partie intégrante de l'apprentissage de l'instrument :

- > Atelier d'esthétique baroque
- > Atelier de musique ancienne Isabella Leonarda
- > ensembles de musique ancienne
- > Musique de chambre

[Découvrez l'offre détaillée](#)

Les cursus

Le cursus des études instrumentales se divise en trois cycles :

1^{er} cycle :

- > apprentissage possible dès 6 ans
- > durée : de 4 à 5 ans
- > cours hebdomadaire de 20 à 30 minutes
- > le passage en 2^{ème} cycle est validé par un examen de fin de cycle

2^{ème} cycle :

- > durée : de 4 à 5 ans
- > cours hebdomadaire de 40 à 45 minutes
- > le passage en 3^{ème} cycle est validé par un examen de fin de cycle

Le 3^{ème} cycle propose deux filières :

- > le Certificat de Fin d'Études Musicales (C.E.M.) conduit à une pratique amateur de bon niveau : cours hebdomadaire d'1 heure,
- > le Diplôme d'Études Musicales (D.E.M.) prépare à un enseignement supérieur et répond au désir de l'élève de faire de la musique son métier : cours hebdomadaire d'1 heure.

Dernière mise à jour le : **04 novembre 2019**



Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique

Site de Brest

16, rue du Château, 29200 Brest

Site du Relecq-Kerhuon

50, rue Eddy Chetler, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Annexe du Bergot

2, rue Le Chatellier, 29200 Brest

Tel. : 02 98 00 89 99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

conservatoire.brest.fr